



L'intérim d'insertion:
un tremplin
vers l'Emploi

Missions d'intérim
de personnes fragilisées
par un handicap

Travail temporaire en
secteur industriel

Travail temporaire en
secteur tertiaire



performance
fragilité
des emplois **solides** pour des personnes **fragiles**
formation handicap
innovation emplois
insertion
personnes
solidarité
performance

ETTIQUE
Entreprise de Travail Temporaire
d'Insertion et de **Q**ualification pour l'Emploi

L'intérim : un mode d'emplois



ETTIQUE développe depuis plus de 10 ans, la mise à disposition en entreprise, de personnes fragilisées par le handicap.

Nos objectifs

- > Proposer aux intérimaires des missions de travail temporaire et un accompagnement en considérant leurs aptitudes, capacités et souhaits.
- > Satisfaire les clients en répondant à leurs attentes par des échanges, des études de poste et un suivi.

Le travail temporaire, ETTIQUE

- > Peut être pour l'intérimaire l'opportunité d'accéder à un CDD ou un CDI.
- > Contribue au respect de l'Obligation légale d'emploi de Travailleur Handicapé (OETH) de l'entreprise cliente.

L'OBLIGATION D'EMPLOI

LA LOI DE JUILLET 1987

La loi du 10 juillet 1987 fixe à toute entreprise employant au moins 20 salariés, une obligation d'emploi de personnes handicapées, correspondant à 6% de son effectif total. Les entreprises ne remplissant pas ou partiellement cette obligation, versent une contribution à l'Agefiph.

LA LOI DU 11 FEVRIER 2005

Chaque bénéficiaire de l'obligation d'emploi comptera désormais pour une unité s'il a été présent au moins six mois au cours des douze derniers mois. Exception : les missions d'intérim et les mises à disposition par une entreprise extérieure. Une personne en intérim par ETTIQUE est prise en compte dès la première heure de mission. Les équivalences sont calculées au prorata du temps de présence des intérimaires dans l'entreprise, durant l'année.

ETTIQUE est une SARL filiale du Groupe-AlterEos :

- Agréée Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion par la DIRECCTE.
- Adhérente à la Convention Collective Nationale du Travail Temporaire.
- Prix de la jeune entreprise, meilleure création 2002 délivré par le Conseil Général du Nord.
- Membre de l'Union Régionale pour l'Insertion par l'Activité Economique (URIAE).

ETTIQUE, c'est chaque année :

65 000

heures de mise à disposition

40

entreprises clientes

150

intérimaires suivis

Nos prestations

Secteur industriel

- Biens de consommation, agro-alimentaire...)
- manutentionnaire
 - cariste
 - agent de production
 - préparateur de commandes
 - etc...

Secteur tertiaire

- conseiller téléphonique
- agent administratif
- hôte de caisse
- agent de numérisation
- etc...



19, Résidence Flandre
59170 Croix
Tél. 03 20 75 93 50

267, rue Martin du Nord
59500 Douai
Tél. 03 27 87 14 88

Fax 03 20 89 23 07 /// contact@ettique.fr /// www.ettique.fr